

Partagez vos « bonnes actions » avec Centraide et allégez votre fardeau fiscal !

Depuis la nouvelle législation fiscale de 2006, le don de titres cotés en Bourse devient une des façons les plus avantageuses de donner.

Vous détenez des actions, votre investissement a été rentable et vous souhaitez les vendre ? De plus, vous voulez faire un don à Centraide du Grand Montréal ?

Saviez-vous qu'en transférant directement vos titres à Centraide du Grand Montréal, ceux-ci sont désormais exonérés de l'impôt sur le gain en capital, alors que si vous vendiez ces titres, vous seriez imposé à 50 % du gain en capital ? Plutôt que d'encaisser le profit de ces titres pour ensuite faire don de l'argent perçu, il vous est plus profitable de donner ces titres à Centraide, car dans ce cas, un reçu est émis pour la juste valeur marchande des actions au moment du don.

Un exemple (pour un don d'actions d'une valeur de 10 000 \$) :

Vous avez acquis un titre à une valeur initiale de 4 000 \$. Si vous faites don de ce titre au moment où sa **valeur** est de **10 000 \$**, vous obtenez une pleine déduction fiscale de 10 000 \$ sans devoir payer d'impôt sur le gain en capital de 6 000 \$.

- *Une belle façon de maximiser vos dons et de réduire vos impôts !*
- *Une façon simple et avantageuse de donner !*
- *Une autre bonne raison d'appuyer Centraide du Grand Montréal !*

Besoin d'informations supplémentaires ?

Nous vous invitons à communiquer avec **Linda Tremblay**, CA, directrice de la comptabilité et des finances à Centraide du Grand Montréal, par téléphone : **514 288-1261**, ou par courriel : ltremblay@centraide-mtl.org.

493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6
Téléphone : 514 288-1261 Télécopieur : 514 350-7282 www.centraide-mtl.org

Faire un don d'actions

Rien de plus facile !

Ce qu'il faut savoir

Selon l'Agence du revenu du Canada :

- Les actions léguées ou transférées à Centraide du Grand Montréal doivent être cotées dans l'une des bourses dûment reconnues par l'Agence de Revenu du Canada (exemple : Bourse de Toronto, Bourse de New York, Bourse de Montréal, etc.) pour que le don soit recevable.
- La *valeur du don* correspond à la valeur des actions à la date inscrite sur le certificat d'actions ou à la date où le donateur les transfère « électroniquement » au courtier de Centraide.
(Centraide utilise la valeur des actions à la fermeture de la Bourse comme valeur du don.)
- Le montant inscrit sur le reçu officiel pour don de bienfaisance émis par Centraide est celui de la *valeur du don*.
- Le donateur ou la donatrice ne paiera aucun impôt sur le gain en capital réalisé par cette transaction.

Deux façons simples de transférer les actions

Transfert électronique d'actions

1. Remplir et signer le formulaire du « Transfert d'actions pour don à Centraide du Grand Montréal », ci-joint.
2. Retourner, par télécopieur au 514 350-7282, le formulaire dûment rempli et signé par le donateur, à Centraide du Grand Montréal à l'attention de Mme Linda Tremblay, CA.
3. Obtenir le nom de l'institution financière et le numéro de compte de Centraide du Grand Montréal en communiquant avec Mme Linda Tremblay, CA (coordonnées ci-dessous).
4. Donner ces informations et les instructions nécessaires à votre courtier, car lui seul peut initier le transfert électronique de vos actions.

Transfert des certificats (papier) d'actions

1. Obtenir les titres auprès de l'institution émettrice ou de l'agent en courtage et les signer. Certains coûts pourraient être rattachés à l'émission d'un certificat papier des titres par l'institution financière.
2. Remplir les parties 1, 2 et 4 du formulaire « Transfert d'actions pour don à Centraide du Grand Montréal ».
3. Communiquer avec Mme Linda Tremblay, CA, de Centraide du Grand Montréal (coordonnées ci-dessous) pour la remise de votre formulaire et du certificat d'actions.

Pour plus de renseignements sur les dons d'actions :

Linda Tremblay, CA, directrice de la comptabilité et des finances à Centraide du Grand Montréal, par téléphone : 514 288-1261, ou par courriel : ltremblay@centraide-mtl.org.

Merci de « partager vos bonnes actions » avec Centraide !



TRANSFERT D' ACTIONS POUR DON À CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

Remplir et retourner par télécopieur au 514 350-7282
à l'attention de Mme Linda Tremblay, CA.

**IMPORTANT : ne pas oublier de remplir et de signer la déclaration du don à la section 4
(Déclaration du don à Centraide du Grand Montréal).**

1. Coordonnées du donateur ou de la donatrice

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone (bureau) : _____ Téléphone (rés.) : _____

Courriel : _____

Je souhaite que mon don soit associé à la campagne en milieu de travail de mon employeur. **Oui** **Non**

Nom de l'employeur : _____

Je souhaite que mon nom soit publié dans la brochure du *Cercle des Leaders*. **Oui** **Non**

Sous cette inscription : _____

2. Description du don

Nom du titre : _____

Nombre de titres transférés : _____ Valeur totale approximative du don : _____

3. Coordonnées du courtier du donateur ou de la donatrice

Nom : _____ Prénom : _____

Nom de l'entreprise : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____

4. Déclaration du don à Centraide du Grand Montréal

Par la présente, je, soussigné, _____, déclare que les biens ci-haut
(NOM ET PRÉNOM EN LETTRES MAJUSCULES)

mentionnés m'appartiennent et que je peux en disposer à volonté, et que je donne cesdits biens à Centraide du Grand Montréal, organisme de bienfaisance enregistré sous le numéro **11884 2517 RR0001**, incorporé en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies du Québec et dont le siège social est situé au 493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6, pour contribuer à sa campagne annuelle en cours.

Fait et signé à _____, le _____.
(VILLE) (JOUR, MOIS ET ANNÉE)

SIGNATURE DU DONATEUR OU DE LA DONATRICE

SECTION À ÊTRE REMPLIE PAR CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL lors de la réception du don

Nous, soussignés, _____ et _____,
(NOMS ET PRÉNOMS EN LETTRES MAJUSCULES)

déclarons être autorisés à recevoir les titres ci-dessus mentionnés au nom de Centraide du Grand Montréal et/ou à faire le suivi pour assurer leur transfert pour disposition au compte _____ de Centraide du Grand Montréal. Sur acceptation du don, Centraide du Grand Montréal émettra un reçu fiscal pour don de bienfaisance.

Fait et signé à _____, le _____.
(VILLE) (JOUR, MOIS ET ANNÉE)

SIGNATURE (CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL)

SIGNATURE (CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL)